



AVIS DE COURSE

Régate traditionnelle
« Trophée Joseph BUCK »

Le 28 Juillet 2019 à 14h30

A Térénez

CONTEXTE:

- ! Lieu de l'organisation: Société des Régates de Térénez, Port de Térénez, 29630 PLOUGASNOU
- ! Marée : Coefficient : 50, PM à 15h40, BM à 22h09
- ! Lieu de navigation : Baie de Morlaix.
- ! Canal VHF : 72.

1. REGLES

La régata sera régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- ! Les concurrents (chaque membre de l'équipage) doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence FFVoile mention « Compétition » valide (cachet médical ou certificat médical)
 - une autorisation parentale pour les mineurs.
 - Les équipiers non-licenciés auront la possibilité de souscrire une licence temporaire sur place
- ! Séries admissibles : Caravelles, Cormorans, Cat-boats, Monotypes traditionnels, Dériveurs Open IND, Catamarans INC, Petits croiseurs (longueur hors-tout inférieure à 9m).

3. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants : **5.00 € par bateau**

4. PROGRAMME

Pré-inscriptions : par mail à courrier@srtz.com

Confirmation d'inscription : **28 juillet** à partir de **13h30** au club de voile

Briefing : **14h00**

A disposition du Comité : **14h30, pour une ou plusieurs courses à suivre.**

Proclamation des résultats et remise des prix : **18h00**

5. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes seront présentées lors du briefing.

6. PARCOURS/CLASSEMENT

Les parcours seront de type côtier ou construits et présentés lors du briefing.

Le classement sera établi tel que prévu par l'annexe A4 des RCV de l'ISAF en utilisant le système de points à minima.

1 course devra être validée pour valider la compétition.

7. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

8. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :

La Société des Régates de TEREENEZ, Port de Térénez, 29630 PLOUGASNOU

Tél : 02 98 72 33 25 (SRTZ)

Mobile : 06 23 37 69 05 (Jean Guégan, Vice-Président de la SRTZ)

Mail : courrier@srtz.com

SR Térénez – Port de Térénez – 29630 PLOUGASNOU



courrier@srtz.com / 02 98 72 33 25